

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES
VILLE DE MAUBEUGE

SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2021 : DELIBERATION N° 134

Affaires Juridiques & Gestion de l'Assemblée
Affaire suivie par Claudine LATOUCHE
☎:03.27.53.76.01
Réf.: C. LATOUCHE / G. GABERTHON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 7 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille VINGT ET UN, le QUATORZE SEPTEMBRE à 18h00

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 35

PRÉSENTS : Arnaud DECAGNY - Florence GALLAND - Nicolas LEBLANC - Jeannine PAQUE - Dominique DELCROIX - Annick LEBRUN - Patrick MOULART - Bernadette MORIAME - Naguib REFFAS - Brigitte RASSCHAERT - Nino CHIES - Samia SERHANI - Emmanuel LOCCIOLO - Michèle GRAS - Djilali HADDA - Patricia ROGER - Marc DANNEELS - ~~Myriam BERTAUX~~ - Boufeldja BOUNOUA - Marie-Charles LALY - ~~Robert PILATO~~ - Christelle DOS SANTOS - Jean-Pierre COULON - Malika TAJDIRT - André PIEGAY - Caroline LEROY - Rémy PAUVROS - Marie-Pierre ROPITAL - Michel WALLET - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - Inèle GARAH - Jean-Pierre ROMBEAUT - Fabrice DE KEPPER - Angelina MICHAUX

EXCUSÉ(E)S AYANT DONNE POUVOIR :

Myriam BERTAUX pouvoir à Jean-Pierre COULON
Boufeldja BOUNOUA pouvoir à Dominique DELCROIX
Robert PILATO pouvoir à Marie-Charles LALY
Malika TAJDIRT pouvoir à Naguib REFFAS
André PIEGAY pouvoir à Christelle DOS SANTOS
Michel WALLET pouvoir à Rémi PAUVROS

EXCUSÉ(E)S:

ABSENT(E)S:

Inèle GARAH

SECRETAIRE DE SÉANCE : Nino CHIES

OBJET : Installation du projet "Muse" à la salle Sthrau et à la Banque de France

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles :

- L.1111-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au financement de projet,
- L.2331-4 et L.2331_6 relatifs aux recettes du budget communal,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation, notamment l'article R.123-2 relatif aux établissements recevant du public,

Vu l'avis favorable de la Commission « Culture, Patrimoine, Urbanisme, Logement et Rénovation Urbaine » en date du 07 septembre 2021,

Considérant le concept MUSE porté par la Réunion des Musées Nationaux - Grand Palais,

Considérant que les objectifs de Muse correspondent au projet culturel et au contexte territorial de la ville de Maubeuge, labellisée « Action Cœur de Ville ».

Considérant l'opportunité pour Maubeuge de devenir ville pilote,

Considérant que le Muse est composé d'un à trois modules à savoir l'espace immersif de découverte de l'art, le parcours d'initiation à l'art et l'espace d'activités et de convivialité

Considérant que ces modules peuvent intégrer la Salle Sthrau et l'ancienne Banque de France

Considérant que la Ville de Maubeuge porte une politique culturelle ambitieuse par la rénovation de son patrimoine.

Que le coût global de ce projet est estimé à 380 000,00 € H.T.

Que le plan de financement prévisionnel se présente comme suit :

Poste de dépense	Coûts prévisionnels Dépenses HT	Recettes prévisionnelles	Montants
Installation du projet	380 000,00 €	Banque des Territoires Région PACI2.0 Département PTS 2022 Ville de Maubeuge	100 000,00€ 52 000,00 € 152 000,00 € 76 000,00€
TOTAL GENERAL	380 000,00 €	TOTAL GENERAL	380 000,00 €

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- **Approuve** l'engagement de l'opération de création d'un Muse
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son délégataire à :
 - ✓ Solliciter toutes subventions ou aides financières
 - ✓ Signer tous documents relatifs à leurs contractualisations.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,



Arnaud DECAGNY

Transmis en Sous-Préfecture le : 27 SEP 2021

Affiché le : 04 OCT. 2021

Notifié le :